



L'ACTUALITÉ

LES MUTATIONS DES MÉTIERS EN MARCHÉ ACTIVE !

L'exercice des métiers du BTP est en cours de transformation profonde sous l'effet des mutations économiques, environnementales, numériques et sociétales, qui soulèvent des enjeux de compétences majeurs.

“

Les responsables et gestionnaires d'entreprises sont totalement impactés par l'ensemble de ces mutations.”

90%

des mutations identifiées impactent directement les gestionnaires/ responsables des entreprises du BTP.

La crise sanitaire aura accéléré le processus d'évolution des métiers sous l'impulsion de mutations combinées : numérique, environnement, technologies, tous ces enjeux se conjuguent désormais et s'imposent à toutes les professions, notamment celles du BTP.

La dernière étude de l'Observatoire des Métiers du BTP est, à cet égard, particulièrement éloquent !

Les entreprises artisanales du bâtiment, et notamment celles qui adhèrent à la CAPEB, le savent bien : nous sommes au cœur de la transition écologique. Celle-ci était encore embryonnaire en 2007 quand nous avons créé la marque ECO Artisan® pour aider les entreprises à se positionner sur ce marché dont nous étions déjà convaincus qu'il serait très prometteur. Il est aujourd'hui au centre de toutes les préoccupations, y compris gouvernementales, et sans les 557 000 petites entreprises du bâtiment, les objectifs ne pourront pas être atteints. On voit bien l'enjeu de compétences sous-jacents pour tous les entrants dans le bâtiment et, également, l'enjeu de montée en compétences pour ceux qui s'y trouvent déjà et qui souhaitent se positionner pour contribuer à la rénovation énergétique des bâtiments, sachant que les aides de l'État qui lui sont associées sont conditionnées à la réalisation des travaux par une entreprise qualifiée RGE. Le programme FEEBAT que nous avons mis en place avec la branche

et EDF depuis 2008 trouve là tout son intérêt ! Les enjeux environnementaux poussent également à la massification dont l'une des conséquences sera sans doute d'accroître les préfabriques en ateliers, en amont du chantier ce qui, par la même occasion, permet une intervention plus rapide sur site et donc une nuisance moins importante pour les habitants. Ces enjeux environnementaux impulsent aussi la prise en considération de la préservation des ressources et donc la nécessité de booster le recyclage et le réemploi des matériaux, ce qui implique un savoir-faire différent et peut-être supplémentaire pour les chefs d'entreprise.

C'est aussi un flot d'innovations technologiques et numériques que les professionnels sont amenés à assimiler tant que bien que mal. Les solutions numériques ont envahi les ateliers et les chantiers, les relations commerciales, et la conception même des ouvrages. Scanners et logiciels 3D, CAO/DAO, équipements connectés, maquette numérique, drones, exosquelettes, transforment profondément l'exercice des métiers, la gestion des chantiers, la commercialisation, les échanges avec les clients. Il importe désormais d'être capable de maîtriser ces outils pour identifier les solutions constructives ou de rénovation les plus pertinentes, pour les expliquer aux clients et les aider à prendre les bonnes décisions.

(Suite p. 2)

Le comportement d'achat de ces derniers s'ajoute à ces transformations majeures, qu'il s'agisse de la manière de prendre contact avec les entreprises, de plus en plus souvent via des plateformes comme 360travaux, ou de leurs exigences accrues en termes de confort, de fonctionnalités, de délais, etc.

Le vieillissement de la population est également porteur d'évolution des métiers, en ce sens qu'il conduit à une plus grande analyse des besoins et à la nécessité d'être en capacité d'apporter une réponse sur mesure.

C'est le sens des démarches Handibat et Silverbat que nous développons depuis plusieurs années. Au-delà, les évolutions de la société ont un impact sur l'usage de nos bâtiments qui devront désormais pouvoir évoluer au cours des différents âges de la vie, grandir avec l'élargissement des familles, avec une présence accrue liée au télétravail par exemple, puis se reconcentrer avec l'envolée des enfants et enfin s'adapter pour permettre le maintien à domicile des personnes devenues âgées. Une démarche d'anti-

patation nouvelle pour les professionnels qui seront amenés de plus en plus à intégrer dans leurs interventions.

Toutes ces mutations ont évidemment un impact énorme sur les actifs du bâtiment et en particulier sur les chefs d'entreprise et les encadrants qui doivent aider les équipes à s'adapter, à s'approprier tous ces nouveaux outils, à changer leur façon de travailler, de collaborer, de communiquer, bref, d'exercer leur métier ! Retrouvez ici la passionnante [étude de l'Observatoire des Métiers du BTP](#).

ÉCONOMIE

→ LE GROUPE PATRIMOINE POURSUIT SES TRAVAUX

Le groupe patrimoine de la CAPEB s'est retrouvé ce mardi 13 avril sous la direction d'Eric Le Dévéhat, administrateur confédéral en charge du patrimoine.

À cette occasion, le projet de site internet dédié aux marchés du patrimoine a été présenté en détails et des propositions de compléments ont été apportées et seront étudiées.

Les perspectives événementielles pour 2021 ont été évoquées, plusieurs projets étant dans les cartons dans l'attente/l'espoir d'un déblocage de la situation sanitaire qui, bien évidemment, empêche tous rassemblements. En attendant, certains départements, à l'instar de l'Ille-et-Vilaine, ont décidé d'expérimenter des visites

virtuelles de chantiers du patrimoine. Les échanges ont également porté sur les relations avec les partenaires locaux et l'hypothèse de recueillir leurs témoignages pour conforter notre discours quant à la place, au rôle et au savoir-faire des artisans du bâtiment sur ces marchés du patrimoine. Enfin, le groupe a envisagé les actions à développer dans les semaines et mois à venir, à commencer par la désignation d'un référent patrimoine dans chaque département, afin que chacun puisse apporter sa pierre au développement de la stratégie de la CAPEB



sur ces marchés et que toutes les initiatives du Réseau pour accompagner les entreprises sur ces marchés et pour promouvoir leur savoir-faire puissent être valorisées.

En matière de patrimoine aussi, la force de la CAPEB réside dans la solidité et la pertinence de son Réseau.

→ LA CAPEB ET NISSAN SIGNENT UN ACCORD DE PARTENARIAT

Ce 14 avril, le Président de la CAPEB et le Président de Nissan ont signé un accord de partenariat qui définit les conditions dans lesquelles les artisans pourront tester et bénéficier d'avantages, offres et remises sur les véhicules et les services de la marque Nissan. Par cet accord de partenariat, Nissan s'engage à solliciter les entreprises adhérentes de

la CAPEB pour faire tester ses nouveaux produits et solutions. Le constructeur propose également des avantages, remises et offres sur ses véhicules et ses services allant jusqu'à 45% et avec garantie et assistance gratuite pendant 5 ans pour les entreprises artisanales du bâtiment adhérentes à la CAPEB.



RÉSEAU

→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA CÔTE D'OR

Le Conseil d'administration de la CAPEB Côte-d'Or a élu

Jean-Sébastien Nonque à la présidence de la CAPEB départementale. Il succède ainsi à Alain Râteau dont le mandat était arrivé à son terme.



→ 16 000 COMMUNES PRÊTES À ENGAGER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) a développé une coopération entre les collectivités afin de leur permettre d'engager des travaux de rénovation énergétique sur leur patrimoine bâti qu'il s'agisse des locaux des Mairies, des espaces sportifs, des écoles ou encore des salles communales. Ces rénovations vont se faire dans le cadre du programme Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique (Actee). 20 millions d'euros sont prévus pour financer le démarrage, sachant que le programme dispose au total d'un budget de

100 M€ à utiliser d'ici 2023. 30 % sont déjà engagés suite aux deux premiers appels à projets qui permettront ainsi à près de 16 000 communes de rénover plus de 6 000 bâtiments. Les rénovations prévues dans ce cadre sont très diverses, tant dans leur nature (chauffage,

isolation, etc.) que dans leur coût ou encore dans leurs objectifs (confort immédiat ou investissement public à plus long terme).

La FNCCR entend poursuivre sur ce chemin et prévoit de lancer un nouvel appel à projets pour rénover encore plus de bâtiments publics, des écoles et des piscines. À suivre donc !



SOCIAL

→ CONTRE LE BRUIT, J'AGIS : LA NOUVELLE CAMPAGNE DE L'OPPBTB

Le BTP est l'un des secteurs les plus concernés par le bruit. Les mesures de protection contre le bruit y sont d'autant plus nécessaires, qu'il s'agisse d'actions collectives ou d'équipements individuels.

C'est pour sensibiliser les entreprises que l'OPPBTB a lancé une nouvelle campagne à ce sujet, rappelant les bons réflexes à adopter pour limiter au maximum cette nuisance. Outre les grands principes de prévention à appliquer, à commencer bien sûr par l'évaluation des risques, il existe de nombreuses mesures de protection collective à prendre pour éviter le bruit. L'OPPBTB propose ainsi des outils d'aide à l'évaluation et un plan d'action sur son site preventionbtp.fr. On y trouve aussi des conseils sur les équipements

et les matériels les plus performants. L'exposition au bruit peut également être évitée ou limitée par une organisation du travail adaptée et une planification des interventions selon leur degré de nuisance. La campagne de sensibilisation est aussi l'occasion de promouvoir l'utilisation des équipements de protection individuelle et d'accompagner les professionnels dans leurs choix au regard de leurs besoins spécifiques. 9 fabricants distributeurs proposent ainsi des offres promotionnelles en partenariat avec l'OPPBTB. Un kit de communication est mis à disposition



pour relayer cette campagne : affiches, stickers, bannières web, vidéo.

→ AGENDA SOCIAL : LES PARTENAIRES SOCIAUX ONT DU PAIN SUR LA PLANCHE !

Alors que le Gouvernement vient de mettre l'agenda social tripartite en conformité avec les décisions prises lors de la dernière conférence sociale, le 15 mars dernier, l'agenda social et économique autonome poussé par le Medef prévoit l'ouverture de discussions sans attendre sur des sujets compliqués et qui nous concernent très directement.

Il s'agit, avant l'été, de faire une évaluation de la dernière loi relative à la formation professionnelle au regard des besoins d'insertion des jeunes d'une part et de la

structuration du marché du travail d'autre part. Il s'agit, dans le même temps, de dresser un bilan d'étape et d'améliorer l'accord national interprofessionnel de 2012 sur la modernisation du paritarisme et enfin, de renforcer la justice prud'homale.

Pour la seconde partie de l'année, seraient à l'ordre du jour le sujet de la mobilité sociale dans le monde professionnel, la gouvernance des groupes paritaires de protection sociale, le retour sur le marché du travail des personnes les plus éloignées de l'emploi et enfin, les conséquences de la transition

climatique et énergétique dans les entreprises. L'État, lui, souhaite que les partenaires sociaux engagent un dialogue rapidement pour apporter des réponses sociales à la crise et notamment en termes d'emploi pour les jeunes et en apportant des solutions pour les métiers en tension. Il prévoit également que les partenaires sociaux s'emparent de la question du partage de valeur. Enfin, pour l'instant, trois sujets au moins sont sortis de cet agenda social : le travail des seniors et les retraites, l'autonomie et le financement de la protection sociale après la crise.

→ UN CHALLENGE POUR FAIRE MATCHER L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EMPLOIS DANS LES TERRITOIRES

S'appuyant sur le réseau de la radio France Bleu, le groupe AEF a décidé de lancer un challenge intitulé « Alternance et Stages » du 6 avril au 21 mai.

Il s'agit, pour faire très court, de favoriser l'entrée des jeunes dans la vie active. Pour ce faire, France Bleu a prévu, pendant toute cette période, de diffuser des émissions,

des témoignages, des interviews pour accompagner les jeunes en recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un stage et les aider à trouver une entreprise d'accueil.

L'objectif de ce challenge est ambitieux puisqu'il vise la signature de 50 000 contrats. Les offres de stages et d'alternance sont à déposer sur le site www.jeunesdavenirs.fr.



MÉTIERS

→ QUALIFELEC : LA CAPEB DÉSIGNE SES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS

Qualifelec tiendra son assemblée générale le 23 juin prochain. À cette occasion, les nouveaux qualificateurs et experts qui siègeront dans les comités de qualification régionaux seront désignés. La CAPEB étant membre de Qualifelec, doit désigner ses nouveaux représentants pour la période 2021-2025.

Il est essentiel pour l'équilibre et le fonctionnement des comités régionaux de qualification que la CAPEB soit largement représentée. On appellera ici que ces instances

sont souveraines dans la délivrance des certificats de qualification des entreprises.

Les membres des comités régionaux de qualification sont soit des qualificateurs, soit des experts. Les premiers analysent les dossiers et soumettent un avis au comité de qualification. Ils participent au débat collégial et votent pour chaque dossier qui a été soumis. Le qualificateur membre du collège A est nécessairement qualifié. Pour leur part, les experts ont, de préférence,

siège comme représentants au sein des instances de Qualifelec mais ils n'exercent pas ou plus de fonction permanente au sein de l'association. De façon générale, l'expert est choisi pour ses compétences reconnues dans le domaine.

Un questionnaire a été annexé à la circulaire du Pôle technique sur le sujet afin qu'une mise à jour des représentants soit effectuée. Nous vous remercions de le retourner au [Pôle Technique et Professionnel](#) au plus tard le 5 mai 2021,



PARTENARIAT

Le Président de la CAPEB et le Président de Nissan France ont signé une convention de partenariat cette semaine afin d'offrir des avantages tarifaires à nos adhérents.



ARTISANAT

Le Président de la CAPEB s'est entretenu ce 13 avril avec son homologue de CMA France, suite à la volonté de ce dernier de nourrir des relations permanentes avec l'U2P et ses différentes composantes. Bien sûr, cet entretien a permis d'évoquer les élections aux Chambres de Métiers qui se préparent.

Par ailleurs, le Président Repon a participé au Conseil National de l'U2P qui s'est réuni jeudi pour faire un état des lieux de la crise sanitaire et économique, examiner la proposition de loi pour renforcer la prévention en santé au travail, le projet de loi Climat et analyser les suites à donner à la réunion paritaire du 9 avril sur la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Le Conseil National a également évoqué la désignation des représentants de l'U2P au CESE, fait un point sur la représentativité des organisations patronales d'une part et sur les actions menées dans le cadre de la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs d'autre part.

CSCEE

LA VOIX DES ARTISANS

ENSEMBLE, DONNONS DE LA VOIX

Bienvenue sur votre espace participatif. Créé pour vous, il vous permet de débattre, témoigner, échanger, pour mieux comprendre et être force de propositions.

Dès l'automne 2021, nous élirons nos représentants à la Chambre de métiers et de l'artisanat. Pour peser demain dans les décisions, c'est dès maintenant qu'il faut donner de la voix.

JE PARTICIPE



Le Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique s'est réuni le 13 avril en plénière pour examiner des projets de textes relatifs aux exigences et à la méthode retenues dans le cadre de la RE2020.

L'avis du CSCEE était également sollicité sur trois textes relatifs aux données environnementales utilisées pour le calcul de la performance environnementale des bâtiments, toujours en lien avec la RE2020 et concernant les produits de construction, de décoration, des équipements électriques, électroniques et de génie climatique, ainsi que des produits destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment.

On rappellera ici que l'évaluation réglementaire de la performance environnementale des bâtiments neufs nécessite l'emploi de déclarations environnementales (émises par des fabricants) pour la réalisation des analyses du cycle de vie mais aussi des données environnementales par défaut qui sont des données utilisées en l'absence de déclaration environnementale du produit de construction ou de décoration, ou de l'équipement choisi, afin d'améliorer la complétude des analyses du cycle de vie.

Notons enfin qu'à l'occasion de cette plénière, la CAPEB s'est jointe à un **communiqué commun** prenant acte de l'écoute de la DHUP sur les problématiques soulevées par la filière concernant la RE2020.

RÉSEAU

Le Président confédéral a pu échanger ce mercredi avec le nouveau binôme de la CAPEB du Maine-et-Loire dans le cadre d'une visioconférence, une journée d'intégration ordinaire ne pouvant malheureusement pas être organisée compte tenu des circonstances sanitaires.

Il a par ailleurs dialogué avec les CAPEB du Nord et du Pas-de-Calais puis avec le Conseil d'administration de la CAPEB Bourgogne Franche Comté, en visioconférence à chaque fois. Enfin, le Conseil d'administration confédéral concluait la semaine. Nous reviendrons sur ses décisions dans notre prochain numéro.

FRANCE SILVER

Le Président de la CAPEB a pris contact cette semaine avec le Directeur de France Silver. Il a bien sûr été question de la démarche, déjà ancienne, de la CAPEB pour permettre aux entreprises qui le souhaitent de faire valoir leurs compétences spécifiques sur ce marché à travers des marques Handibat et Silverbat.



SÉNAT

Le Président Repon a rencontré ce jeudi au Sénat Jean-François Longeot, Président de la Commission Développement Durable du Sénat et Sénateur du Doubs et Valérie Létard, Vice-Présidente du Sénat et Sénatrice du Nord.

À cette occasion, il a pu faire un tour d'horizon de la conjoncture pour les entreprises du secteur, évoqué les difficultés d'approvisionnement et les fortes hausses de prix, le projet de loi Climat, les propositions du rapport Sichel et les inquiétudes qu'elles peuvent inspirer, l'intérêt des GME pour les petites entreprises et enfin, la question de la représentativité.

[▶ Voir notre Actualité ici.](#)



Jean-François LONGEOT, Président de la Commission Développement Durable du Sénat, Sénateur du Doubs - Jean-Christophe REPON Président de la CAPEB - Valérie LETARD, Vice-Présidente du Sénat, Sénatrice du Nord.